



CONCERTATION SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DU QUARTIER TERREFORT A BRUGES

CONCERTATION PREALABLE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DE SYNTHESE DE LA CONCERTATION **DU LUNDI 8 NOVEMBRE 2021 **A L'ESPACE CULTUREL TREULON****

Organisation de la réunion de synthèse de la concertation

La réunion s'est déroulée **de 18h à 20h le lundi 8 novembre 2021 à l'espace culturel Treulon** de la Ville de Bruges. Une inscription préalable était recommandée afin d'y participer.

Environ 50 participants (hors élus, porte-paroles du projet et techniciens de la maîtrise d'ouvrage) étaient présents à cette réunion. Certains d'entre eux avaient participé aux précédentes rencontres organisées dans le cadre de la concertation : balades urbaines, atelier.

La réunion a été conduite par :

- **Brigitte TERRAZA**, maire de Bruges ;
- La Fabrique de Bordeaux Métropole avec **Samuel BERTHOU**, directeur de projet.
- Le cabinet Systra Conseil & Aménagement avec **Hugo ROSSET**, pour l'animation et le compte-rendu de l'atelier.

Étaient également invités à présenter leur projet :

- L'association Technowest Logement Jeunes avec son Président **Evanne JEANNE-ROSE**, gestionnaire de la future résidence à destination des jeunes.
- Le promoteur de l'îlot 1 Demathieu & Bard Immobilier avec **Vincent BOUCHET**.

Déroulé de la réunion

La réunion s'est déroulée de la façon suivante :

1. Présentation synthétique du projet
2. Premier temps d'échange avec le public
3. Rappel des modalités d'information et d'expression
4. Présentation des principaux avis et thèmes exprimés lors de la concertation
5. Témoignage de Technowest Logement et de Demathieu & Bard Immobilier
6. Deuxième temps d'échange avec le public
7. Conclusion

Le présent compte-rendu propose un résumé de la présentation du projet et une synthèse des thèmes abordés lors de la concertation. Le diaporama de présentation de la réunion est mis à disposition du public sur le site :

www.participation.bordeaux-metropole.fr

Le compte-rendu retranscrit par ailleurs les temps d'échange avec le public.

Mot d'accueil

Brigitte TERRAZA, Maire de Bruges, accueille le public et remercie l'ensemble des participants pour leur présence à cette réunion de synthèse de la concertation sur le projet d'aménagement du quartier Terrefort à Bruges. Madame le Maire rappelle que les

réflexions autour du quartier Terrefort sont anciennes. Elle explique que le but de la réunion est de restituer ce qui a été dit par le public lors de la concertation, notamment lors des balades urbaines et lors de l'atelier ou encore lors de réunions plus spécifiques avec des acteurs du territoire comme les habitants de la résidence de la Tour de Lassalle ou les entreprises du secteur.

Madame le Maire remercie La Fabrique de Bordeaux Métropole qui conduit le projet et le cabinet SYSTRA pour son accompagnement lors de cette concertation. Brigitte TERRAZA remercie également tous les services de la ville, en particulier la directrice de l'urbanisme, mais aussi les services de Bordeaux Métropole.

Introduction, présentation du projet et de la concertation

Hugo ROSSET, animateur, rappelle les horaires de la réunion et présente son déroulé (cf. partie introductive du compte-rendu). Il précise que la réunion sera enregistrée, avec pour seul objectif de faciliter la rédaction du compte-rendu. Hugo ROSSET termine cette introduction en demandant aux personnes présentes dans le public de lever la main si elles ont déjà participé à l'une des précédentes rencontres (balades urbaines et atelier). Il souligne que de nombreux participants présents dans la salle assistent pour la première fois à l'une des rencontres organisées lors de la concertation, avant de passer la parole à Samuel BERTHOU pour une présentation synthétique du projet.

Samuel BERTHOU, directeur de projet à la Fabrique de Bordeaux Métropole, rappelle qu'il s'agit d'un projet conduit par Bordeaux Métropole par l'intermédiaire de La Fab (société publique locale), en étroite collaboration avec la Ville de Bruges. Samuel BERTHOU présente la localisation et le périmètre de projet envisagé. Il précise qu'un certain nombre d'études ont été faites en amont et ont permis d'aboutir à un diagnostic du secteur du projet.

Samuel BERTHOU partage ce diagnostic :

- Des voies de circulation voitures et le stationnement qui occupent la majorité de l'espace public ;
- Des espaces dédiés aux mobilités douces (vélo, marche...) peu nombreux et souvent mal sécurisés ;
- Des espaces publics peu végétalisés ;
- Une offre en logements et en commerces faible (friches) ;
- Un quartier bien desservi par les transports (voitures, tramway, réseau de bus).

Samuel BERTHOU présente la tendance observée ces dernières années qui témoigne d'une baisse globale de l'utilisation de la voiture (chiffres INSEE) au profit des autres modes de déplacements (transports en commun, vélos, etc.). Il souligne néanmoins la présence importante de la voiture à Bruges, avec notamment la moitié des actifs vivant à Bruges qui l'utilisent pour se rendre au travail. Samuel BERTHOU explique par ailleurs que le quartier est bien desservi en transports en commun, mais que ces derniers manquent parfois de visibilité. Il évoque notamment la situation actuelle de la gare de Bruges qui est enclavée, peu accessible et peu visible.

Samuel BERTHOU présente ensuite les objectifs du projet d'aménagement qui vise à :

- Réaménager les espaces publics pour offrir un cadre de vie de qualité aux habitants et usagers (végétaliser, ...)

- Faciliter, sécuriser et encourager les déplacements doux : déplacements à pied, en vélo, en transports en commun
- Développer l'activité économique et la création d'emplois (renforcement du pôle santé, nouveaux services et commerces...)
- Offrir des logements neufs abordables, notamment pour les jeunes et apprentis

Les orientations d'aménagement de l'espace public en cours d'étude pour répondre à ces objectifs sont ensuite présentées, ainsi que l'état d'avancement des différents îlots du projet et les éléments de programmation identifiés. Samuel BERTHOU présente notamment le plan de circulation envisagé, avec la proposition de mise en sens unique de la rue Bastié et de la rue Debussy et la mise en place d'une zone 30 de ces deux rues pour apaiser les circulations routières. Une voie piétons/vélos pour relier directement la place du 11 novembre à la gare est également à l'étude.

Samuel BERTHOU évoque enfin le financement du projet avec des travaux d'aménagement des espaces publics évalués à 7,4 millions d'euros HT qui débiteront dès 2024, pour un cout total du projet d'aménagement d'environ 11 M€ TTC. Ce montant ne comprend pas les investissements privés sur les bâtiments construits. Il précise que ce financement est constitué de vente de terrain (40%) et de l'autofinancement des collectivités, alimenté par une taxe sur les nouvelles constructions (60%).

1^{er} temps d'échange avec le public

Hugo ROSSET propose aux participants d'ouvrir un premier temps d'échange afin qu'ils puissent poser leurs éventuelles questions et/ou émettre des remarques.

Une habitante résidant avenue Charles De Gaulle, à proximité de la gare, souhaite connaître le calendrier des travaux et des premières démolitions. Elle craint que ces travaux ne génèrent des perturbations de circulation.

Samuel BERTHOU précise que les premiers travaux de démolition au niveau de l'îlot 5 ont déjà commencé et que les travaux de construction sur ce même îlot commenceront en début d'année 2022 et dureront minimum un an et demi. Il confirme que ces travaux généreront des flux de camions, mais qu'ils seront organisés en concertation avec la collectivité, de sorte à générer le moins de nuisance possible pour les habitants et les usagers du réseau routier. Il rappelle que Madame le Maire possède un pouvoir de police qui lui permettra de faire respecter règles de circulation et de stationnement qui seront mises en place pendant les travaux.

Un habitant de la rue Maryse Bastié, à proximité de la place du 11 novembre, craint des problèmes de stationnement sur le quartier si les places de parking actuelles situées au niveau de l'îlot 4 et sur place du 11 novembre sont supprimés, pour être aménagés en espace dédié aux piétons et aux vélos. Il se demande où pourront se garer les étudiants qui se rendent au centre de formation. Il dit par ailleurs être inquiet au sujet des problèmes de circulation qui sont déjà très présents et des problèmes de pollution qui en découlent.

Samuel BERTHOU explique que le projet prévoit de réaliser un rond-point à l'angle de la rue Terrefort, devant l'UIMM, qui permettra de fluidifier le trafic. Il précise que le plan de circulation permettra par ailleurs de hiérarchiser les circulations pour éviter que les usagers n'empruntent les petites rues pour rejoindre la rocade, grâce à la mise en place de zones 30 et à la mise à sens unique de certaines rues.

Par ailleurs, Samuel BERTHOU explique que le nombre de places actuel sera maintenu et probablement augmenté. Il précise qu'il faut accompagner les changements de pratiques en matière de déplacement et qu'une offre plus importante de stationnement aurait pour effet de promouvoir l'utilisation de la voiture et d'attirer les automobilistes sur le quartier. Il précise ainsi que le projet cherche à trouver le juste équilibre en matière d'offre de stationnement, afin de laisser de la place aux autres modes de déplacement (transports en commun, vélos, piétons). Samuel BERTHOU souligne que la question du stationnement est l'un des sujets qui a suscité le plus de remarques de la part du public pendant cette concertation. Il précise que la poursuite des études permettra d'apporter davantage de précisions sur le sujet.

Une habitante de la résidence Maryse Bastié craint qu'avec le projet l'accès à la rue Claude Debussy depuis sa résidence soit compliqué, notamment avec la mise à sens unique de la rue.

Samuel BERTHOU précise que tous les accès existants seront maintenus et que les habitants pourront rentrer et sortir de chez eux de la même manière qu'aujourd'hui et que seul le sens de circulation de la rue pourra changer.

Une habitante souhaite savoir si le projet prévoit des alignements et des restructurations des logements et terrains existants.

Samuel BERTHOU explique qu'il est envisagé de maintenir les espaces publics sur des terrains appartenant à des personnes publiques sans nécessité d'acquérir des parcelles privées, à l'exception de la rue Debussy qui est une rue privée mais comprise comme publique par les usagers du quartier.

Une employée de l'UIMM et future habitante de Bruges souhaite savoir à quel moment est prévu la construction du rond-point de la place du 11 novembre.

Samuel BERTHOU précise que les travaux devraient commencer en 2024 et que le réaménagement du carrefour sera a priori l'un des premiers aménagements à réaliser. Le phasage détaillé des travaux fait partie des études qu'il reste à mener.

Un habitant se questionne sur les conditions d'accès à la rue Maryse Bastié depuis l'avenue Terrefort. Il se demande comment fonctionnera ce carrefour avec la mise à sens unique de la rue Maryse Bastié. Il demande par ailleurs si une zone de stationnement à proximité de la gare est prévue et si des parkings en silo sont envisagés.

Samuel BERTHOU explique qu'un bureau d'études spécialisé en mobilité a modélisé tous les flux de circulation. Il affirme que l'objectif des aménagements n'est pas de créer des bouchons, mais bien au contraire de fluidifier la circulation sur le quartier, tout en trouvant un équilibre entre les voitures et les mobilités douces (piétons-vélos). Samuel BERTHOU précise à cet égard que des traversées surélevées pour les piétons seront mises en place sur l'avenue Terrefort de façon à ralentir la vitesse des automobilistes. Un parking silo est bien à l'étude sur l'îlot n°3 du périmètre.

Une habitante de la Tour de Lassalle souhaite savoir si l'ambition du projet sur le secteur est de créer un micro-centralité en termes de commerces et de services et s'il y a une volonté de maîtriser le type de commerces.

Samuel BERTHOU explique que des commerces sont prévus sur le quartier, surtout en pied d'immeubles et à proximité de la gare pour faire du quartier un véritable lieu de vie où l'on puisse se sentir en sécurité à toute heure. Il précise par ailleurs qu'un certain nombre d'équipements (prises électriques, arrivée d'eau) sont prévus sur la future place devant le parvis de la gare pour que la commune puisse organiser des événements de type brocante ou marché.

Brigitte TERRAZA, Maire de Bruges, explique qu'une attention toute particulière sera donnée pour contrôler le type de commerces qui s'implanteront sur le quartier pour revitaliser le quartier (commerce de bouche, etc.). Brigitte TERRAZA précise que la mairie veillera à ne pas créer de concurrence entre les commerces du quartier Terrefort et ceux du centre-ville.

Présentation des modalités d'information et d'expression et des principaux thèmes abordés lors de la concertation

NB : les principaux thèmes abordés figurent dans le diaporama de présentation de la réunion mis à disposition du public

Après un bref rappel des modalités d'information et d'expression mis à disposition du public lors de la concertation, **Samuel BERTHOU** propose au public de s'exprimer sur la méthode de concertation. Le public n'a pas souhaité répondre.

Samuel BERTHOU présente alors aux participants les principaux thèmes abordés par le public lors de la concertation pour que chacun dispose d'une vision générale des avis et suggestions :

- La circulation et le stationnement
- L'activité commerciale et le logement
- La gare Tram/TER
- Le cadre de vie et l'entrée de ville

Pour chacun de ces thèmes, Samuel BERTHOU présente les avis formulés par le public, ainsi que les propositions qui ont pu être formulées par les participants à la concertation.

À la suite de cette présentation, **une habitante** s'étonne que l'accès peu lisible de la gare ait été un sujet abordé par le public lors de cette concertation.

Samuel BERTHOU confirme que la question de la lisibilité de l'accès à la gare a bien été mis en avant par plusieurs participants. Il précise que cette remarque émane surtout de participants n'habitant pas Bruges et que ce manque de lisibilité est notamment dû à l'absence de bâtiments ou de numéros de rue visibles à proximité directe de cette gare.

Témoignages

Samuel BERTHOU propose de passer la parole à deux invités permettant d'apporter des premiers éléments de réponse concrets aux principaux thèmes abordés par le public :

- L'architecture et un exemple de gestion du stationnement sur les îlots : Demathieu & Bard, promoteur de l'îlot n°1
- L'offre de logements pour les jeunes et les services proposés (mobilité, salles communes, ...) : Techno ouest Logement

Témoignage de Technowest Logement Jeunes

Evanne JEANNE-ROSE, président de l'association Technowest Logement Jeunes, présente le projet de résidence universitaire et de foyer pour les jeunes travailleurs prévu sur l'îlot 5. Il précise que son association est membre de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNAJ) qui permet de loger environ 90 000 jeunes chaque année sur l'ensemble du territoire national et de leur proposer un accompagnement socio-éducatif individualisé.

Evanne JEANNE-ROSE précise que le projet vise à apporter une réponse au problème de logement des apprentis et des étudiants et que son association a vocation à intervenir en tant que gestionnaire et non en tant que promoteur du bâtiment. Il explique que l'ambition du projet est d'ouvrir la résidence et le foyer sur le quartier à travers des animations qui pourront être déployées dans les espaces communs de l'îlot 5.

Evanne JEANNE-ROSE présente les spécificités de la résidence universitaire avec les 5 premiers étages qui seront occupés par le foyer de jeunes travailleurs, les étages supérieurs qui seront réservés pour les étudiants et apprentis, et des espaces mutualisés pour les jeunes travailleurs et les étudiants (laverie, cafétéria, cuisine, etc..). Un accompagnement social est également prévu.

Une commission d'attribution des logements se réunira avec les partenaires du territoire. Son objectif sera de faire en sorte de garder une mixité au niveau des occupants pour avoir un équilibre entre les jeunes travailleurs en contrat stable ou précaire, les étudiants, les alternants, etc. **Evanne JEANNE-ROSE** souligne par ailleurs que tous les acteurs du territoire, dont la mairie de Bruges sont invités à siéger au sein du Conseil d'administration de la résidence et du foyer.

Evanne JEANNE-ROSE dit être heureux que cette résidence et ce foyer s'implantent sur le territoire de Bruges et invite le public à poser ses questions sur le projet.

Une habitante souhaite savoir s'il y aura une partie des appartements qui sera réservée aux jeunes qui sont en transit comme c'est le cas pour ceux de la Maison des apprentis qui viennent souvent pour une semaine de stage à Bruges puis repartent.

Evanne JEANNE-ROSE présente les deux solutions étudiées. La première consiste à louer des chambres dans un logement de type T3 ou T4 à la semaine, ce qui permet aux occupants d'y rester le week-end. La deuxième solution étudiée consiste à mettre en place un système de roulement des alternants.

Samuel BERTHOU souhaite connaître quel type d'accompagnement en matière de mobilités sera mis à disposition des occupants de la résidence et du foyer.

Evanne JEANNE-ROSE précise que la part des résidents de ce type de logement qui possèdent une voiture individuelle est d'environ 15% et qu'il est donc important que ce genre de programme s'insère dans des espaces où le réseau de transport en commune est fléché et structurant, ce qui est particulièrement le cas à Bruges. Evanne JEANNE-ROSE souligne que l'emplacement de la résidence universitaire et du foyer jeunes travailleurs est à ce titre idéal. Evanne JEANNE-ROSE cite en parallèle l'exemple d'une résidence universitaire à Mérignac qui dispose d'une maison des vélos et des mobilités alternatives pour équiper les jeunes et leur faire découvrir la pratique du vélo.

Un habitant souhaite savoir combien de places de parking sont prévues pour ce bâtiment de 10 étages.

Evanne JEANNE-ROSE répond qu'il n'y aura pas de places de parkings dédiées aux résidents, pour la simple et bonne raison que la voiture n'est pas leur mode de déplacement

privilegié. Evanne JEANNE-ROSE cite notamment l'exemple d'une résidence similaire à Mérignac où les places de stationnement prévues ne sont pas utilisées et qui ont par conséquent été réservées pour d'autres usages (ateliers, etc.). Il estime que le plus important est de prévoir des emplacements pour les deux roues, vélos et trottinettes.

Brigitte TERRAZA, maire de Bruges, remercie Technowest Logement Jeunes et se réjouit de travailler avec cette association. Au sujet du développement des mobilités douces, elle souligne la création prochaine d'une Maison du vélo à Bruges qui sera financée à 50% par la Métropole.

Evanne JEANNE-ROSE clôture son intervention en invitant le public à participer à des visites de résidences similaires organisées par Technowest Logement Jeunes.

Témoignage de Demathieu & Bard Immobilier

Vincent BOUCHET de Demathieu & Bard Immobilier présente au public le programme de construction prévu sur l'îlot 1 qui a vocation à accueillir des entreprises. Il explique les partis prix architecturaux retenus : un programme dans l'esprit d'une cité artisanale, des bâtiments avec uniquement 2 étages, des grandes percées entre les constructions pour créer plusieurs îlots qui donneront sur un jardin central.

Vincent BOUCHET souligne que le programme a vocation à refléter l'identité de Bruges, notamment grâce à l'utilisation de matériaux représentatifs du paysage et du tissu urbain avoisinants.

Il explique par ailleurs qu'une enquête a été menée auprès des entreprises du territoire pour aider à définir les usages à développer sur le site de l'îlot 1. A ce titre, **Vincent BOUCHET** explique que plusieurs demandes ont été formulées puis intégrées dans le programme : la création de locaux d'activité pour les artisans, la construction de laboratoires pour renforcer les synergies avec la clinique Jean VILLAR, l'installation d'un pôle de formation et des bureaux.

Pour créer du lien entre chaque entité du programme, **Vincent BOUCHET** explique qu'un jardin central fortement végétalisé est prévu, d'une superficie équivalente à la place Saint-Pierre à Bordeaux. Il précise que ce jardin sera en « pleine terre » et permettra ainsi de déminéraliser le site.

Vincent BOUCHET souligne ensuite que le projet cherche à proposer des solutions durables en termes de mobilités. 190 places de stationnements sont prévues pour répondre aux besoins des salariés, ainsi que des locaux pour les vélos qui seront deux fois plus conséquents que ce qui est demandé dans le PLU. Ces derniers seront équipés de stations de gonflage et de réparation. Il annonce aussi que des vélos à assistance électrique seront mis à disposition des salariés avec un financement des abonnements des vélos assuré par Demathieu & Bard Immobilier la première année.

Vincent BOUCHET termine sa présentation et invite le public à poser ses questions.

Un habitant estime que le projet est très bien mais se demande comment se fera l'accès à cette zone située juste au niveau de la sortie n°6 de la rocade et quelles sont les garanties en termes de sécurité. Il redoute en effet des accidents.

Samuel BERTHOU précise qu'il reviendra à la Fabrique de Bordeaux Métropole de conduire l'aménagement des espaces publics et que Demathieu & Bard Immobilier aura la charge de la construction du bâti. Il explique que les aménagements prévus dans le cadre

du projet permettront d'apaiser la circulation sur l'avenue Terrefort et mentionne notamment la création d'un premier rond-point au niveau de l'accès à la rocade qui obligera les usagers à ralentir et qui aura également pour effet de fluidifier la circulation en complément du second rond-point envisagé au droit de la place du 11 Novembre. **Samuel BERTHOU** rajoute que le partage de la voirie sur l'avenue Terrefort sera plus équitable. La largeur de la chaussée pour les voitures sera plus étroite. Les voies de circulation pour les voitures seront par ailleurs bordées de stationnements, et les passages piétons seront surélevés ce qui incitera à plus de vigilance de la part des usagers.

Une habitante réagit sur ce point et donne l'exemple de la sortie n°10 de la rocade à Mérignac où une piste cyclable traversante a été installée et a permis de renforcer la vigilance des automobilistes.

Vincent BOUCHET apporte ensuite un complément par rapport à l'accès aux bâtiments de l'îlot n°1 en précisant qu'une voie d'accès privée pour les véhicules sera créée au nord de l'îlot.

2ème temps d'échange avec le public

Hugo ROSSET invite les participants à poser leurs questions ou à faire part de leurs remarques avant de conclure la réunion.

Un habitant salue le projet qui va permettre au quartier d'évoluer dans le bon sens et d'améliorer le cadre de vie des habitants. Il trouve également intéressant la volonté de développer la mixité des usages (logements, entreprises, artisanat, commerces, etc.).

Une habitante, résidant avenue Charles De Gaulle, demande si un linéaire commercial est prévu le long de l'avenue Charles De Gaulle. Elle fait part de son sentiment d'insécurité sur cet axe, en rentrant le soir à pied ou à vélo.

Samuel BERTHOU confirme que l'îlot 5 englobe l'avenue Charles De Gaulle pour une bonne partie et qu'un linéaire commercial est bien prévu le long de cet axe, avec la présence également de place de stationnement pour faciliter l'accès à ces commerces.

Un futur habitant souhaite savoir si le parc qui traversera l'îlot 5 sera géré par la commune ou par Bordeaux Métropole ou si son entretien sera à la charge de la copropriété.

Brigitte TERRAZA précise que l'entretien sera financé par la commune de Bruges et sera géré par la Métropole.

CONCLUSION

Samuel BERTHOU remercie l'ensemble des participants à la réunion et souligne l'importance d'avoir le retour du public sur le projet. Il explique que la concertation n'est que le début d'un processus qui se situe très en amont, au stade des études et que celles-ci vont se poursuivre. Samuel BERTHOU rappelle que la concertation est ouverte jusqu'au 10 novembre au soir et que le public a encore la possibilité de s'exprimer sur le site de la participation de Bordeaux Métropole ou dans les différents registres mis à disposition.

Samuel BERTHOU décrit les prochaines étapes à venir qui consistent dans un premier temps à analyser l'ensemble des questions et contributions formulées par le public et à rédiger un bilan de la concertation. Ce bilan sera présenté aux élus du Conseil Métropolitain en début d'année 2022, afin qu'ils prennent une décision sur la poursuite du projet. En cas de décision favorable, les études techniques reprendront à l'été 2022, ce qui devrait permettre d'apporter des réponses très précises aux questions soulevées par le public lors de la concertation. Samuel BERTHOU donne ensuite la parole à Madame le Maire de Bruges pour conclure la réunion.

Brigitte TERRAZA remercie La Fabrique de Bordeaux Métropole pour la conduite de ce processus de concertation. Elle souligne que la concertation a permis de mettre en lumière le devenir du quartier de Terrefort qui a vocation à se transformer en un beau quartier, riche par sa diversité avec des logements, des commerces, des entreprises et avec une meilleure offre dans le domaine des mobilités. Brigitte TERRAZA précise avoir bien noté l'ensemble des remarques émises pendant cette concertation. Elle rappelle l'importance de la participation qui est un des piliers de son action.

Brigitte TERRAZA note par ailleurs les interrogations au sujet du stationnement. Elle propose de reprendre les réunions de quartier en mettant ce sujet à l'ordre du jour pour en débattre avec les habitants. Elle précise que pour le quartier de Terrefort, l'objectif sera de trouver le bon équilibre pour répondre au besoin de stationnement tout en développant les mobilités douces.

Brigitte TERRAZA rappelle ensuite que le travail continue et que le projet va s'enrichir des contributions émises lors de la concertation. Elle souligne par ailleurs que la ville sera très vigilante vis-à-vis de l'organisation des travaux et qu'elle n'hésitera pas à faire usage de son droit de police en cas de problème.

Brigitte TERRAZA remercie enfin l'ensemble des participants et les invite à poursuivre les échanges autour du pot de clôture organisé par la ville de Bruges.